

24 novembre 2020

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 9 septembre 2020 de M^{me} Léonore Baehler: «Détails des coûts des prestations de sécurité pendant les distributions alimentaires aux Vernets et dans deux écoles (Trembley et Hugo-de-Senger)».

TEXTE DE LA QUESTION

Dans l'objectif de garantir la transparence et la légalité de traitement des prestataires du domaine de la sécurité à Genève, je souhaiterais que soit transmis au Conseil municipal le détail des coûts et des prestations liés à la sécurisation des distributions alimentaires ainsi qu'au gardiennage des lieux suivants: caserne des Vernets, écoles de Trembley et Hugo-de-Senger suite à la situation Covid-19 pour laquelle le Conseil municipal a voté un budget de 3 millions de francs avant la période estivale. Au vu des informations sur l'état du marché de la sécurité en notre possession, il s'agit ici de savoir si ces coûts présentent une potentielle surfacturation au vu du nombre de personnel engagé, de leur présence effective en regard également des coûts salariaux annoncés par la convention collective de travail du domaine.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève est tout d'abord intervenue, du 4 mai au 6 juin 2020, pour coordonner les distributions alimentaires à la patinoire des Vernets. 16 129 colis de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribués durant cette période.

Suite à cela, ces distributions ont ensuite été décentralisées dans des communes genevoises. Ainsi, du 15 juin au 30 septembre, la Ville de Genève a mis à disposition deux lieux pour ces distributions, soit dans les préaux des écoles Hugo-de-Senger et Trembley. Durant cette deuxième étape, quelque 37 300 colis alimentaires ont été offerts, ainsi que 10 350 articles pour bébés et 6000 articles d'hygiène féminine. En parallèle, les communes de Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Thônex, Vernier et Versoix ont aussi pris le relais des distributions précédemment organisées aux Vernets.

Depuis le 7 octobre 2020, les distributions alimentaires et de produits d'hygiène – récoltés par la Fondation Partage – sont recentrées en un lieu unique pour les personnes résidant en Ville de Genève, le Palladium, mis à disposition par la Ville. Ces distributions, gérées par les Colis du cœur, ont lieu deux fois par semaine, les mercredis de 12 h à 19 h et les jeudis de 9 h à 13 h, à l'intention des bénéficiaires qui se rendaient préalablement à Hugo-de-Senger et à Trembley.

A l'exception de la troisième phase, la Ville de Genève a assuré, lors de ces distributions, la sécurité ainsi que la gestion des flux de personnes.

Les coûts de sécurité sur les trois sites sont les suivants:

<i>Lieu</i>	<i>Période</i>	<i>Montant</i> Fr.
Vernets	16 mai au 6 juin 2020	7 049
Trembley	17 juin au 30 septembre 2020	22 125
Hugo-de-Senger	17 juin au 30 septembre 2020	21 221
Total		50 395

Un appel d'offres public a été lancé pour sélectionner le prestataire en charge de la sécurité. Le tarif horaire était de 47 francs, hors TVA (7,7%). Ce tarif a été appliqué à toute facturation.

Lors des distributions aux Vernets la sécurité a été coordonnée par un spécialiste de la sécurité de la Ville de Genève engagé temporairement dans le cadre de l'hébergement d'urgence des personnes sans abri. Cette personne a travaillé pendant cinq week-ends, à hauteur d'environ 30%, pour la sécurité des distributions aux Vernets. Le reste de son temps de travail a été dévolu à la coordination de la sécurité de la caserne. Le coût de son engagement pour les distributions s'élève à 4536 francs.

A noter que les frais exposés pour les Vernets sont moins élevés que ceux des deux autres sites, car les coûts de surveillance pour ce lieu, avant le 16 mai, ont été pris en charge par le Service social (SOC) avec le contingent de ses dispositifs.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos